



PAYS DE FÉNELON  
EN PÉRIGORD NOIR  
Communauté de communes

# Accueil de Loisirs



## SAINT RONNE

à Carsac-Aillac

# VACANCES D'ÉTÉ

## DU 08 JUILLET AU 30 AOÛT 2024

**ATTENTION : Toute absence non justifiée 48h à l'avance vous sera facturée**

### Validation de l'inscription à réception des pièces ci-dessous demandées

- La fiche sanitaire
- La fiche d'inscription
- L'attestation d'assurance
- Vaccination à jour
- Les numéros CAF et MSA et bons loisirs MSA

**Informations et règlement intérieur à disposition sur demande ou sur**

**[www.paysdefenelon.fr](http://www.paysdefenelon.fr)**



**Tarifcation Modulée**- les paiements se font directement auprès du Trésor Public (chèque ou prélèvement)

<u>Quotient Familial</u>	<u>Tarifs (Journée Complète)</u>	<u>Tarifs (Demi-Journée sans repas)</u>
<b>0 à 400 €</b>	12,00 € (1)	8,00 € (3)
<b>401 à 700 €</b>	12,30€ (2)	8,30€ (4)
<b>701 à 800 €</b>	12,50 €	8,50 €
<b>801 à 1000 €</b>	13,00 €	9,00 €
<b>1001 à 1300 €</b>	13,50 €	9,50 €
<b>1301 à 1500 €</b>	14,00 €	10,00 €
<b>Supérieur à 1500 €</b>	16,00 €	12,00 €

Bon CAF à déduire -4€/ (2) Bon CAF à déduire -3€/ (3) Bon CAF à déduire -2€/ (4) Bon CAF à déduire -1.50€



santé  
famille  
retraite  
services



PAYS DE FÉNELON  
EN PÉRIGORD NOIR  
Communauté de communes

# À renvoyer à l'accueil de loisirs par mail :



## L'ENFANT :

NOM : ..... Prénom : .....

Age : ..... Classe : ..... École : .....

## RESPONSABLE : père\* mère\* tuteur légal\* (\*= entouré)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél mère : ..... Tél père : .....

Mail : .....

Les enfants de 3 ans peuvent être accueillis sur l'accueil s'ils ont été scolarisés en 2023/2024.

Inscriptions jusqu'au 05/06/24 inclus. Nous nous engageons à vous donner une réponse au plus tard le 17/06/24 (merci de faire attention à vos mails et spams)

**ATTENTION** : Toutes les demandes qui arrivent après le 05/06 ne seront traitées qu'après le 17 juin dans la limite des places disponibles. Vous aurez une réponse avant le 24/06/24.

## JUILLET

	L08	M09	M10	J11	V12	L15	M16	M17	J18	V19	L22	M23	M24	J25	V26	L29	M30	M31
JOURNÉE																		
Demi-journée																		

## AOÛT

	J1	V2	L5	M6	M7	J8	V9	L12	M13	M14	J15	V16	L19	M20	M21	J22	V23	L26	M27	M28	J29	V30
JOURNÉE																						
Demi-journée																						

Pour les demi-journées merci de préciser si c'est avec ou sans repas et horaires de départ ou d'arrivée. Une demi-journée avec repas est facturée comme une journée complète.

Vous aurez le planning des temps forts courant juin, pour rappel et en adéquation avec nos intentions éducatives les journées sont co-construites avec les enfants.

Les enfants devront avoir chaque jour un sac à dos, une casquette et une gourde ou bouteille d'eau nominative et le doudou si besoin.



LIABOT Magda  
Directrice ALSH SAINT ROMÉ  
Communauté de communes du Pays de Fénelon |  
mobile: 07 76 84 06 54  
site: [www.paysdefenelon.fr](http://www.paysdefenelon.fr)  
email: [alshsaintrome@paysdefenelon.fr](mailto:alshsaintrome@paysdefenelon.fr)  
adresse: 293 Route de Saint Rome - 24200  
Carsac-Aillac

